



Assemblée Générale du Foyer Socio-Educatif

publié le 04/02/2020

L'assemblée générale du FSE aura lieu le 10 février à 12 h 30 – salle Villechanoux.

Ordre du jour :

- ▶ Bilan moral
- ▶ Bilan financier
- ▶ Renouvellement du bureau

Pour information : Tous les parents, à jour de leur cotisation auprès du FSE, sont invités à y participer. Rappel : les chèques doivent être à l'ordre du FSE et peuvent être adressés au collège de Chauvigny.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.